



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation **Habilitation Electrique Personnel** **Electricien Basse Tension : B1V B2V BR BC** **BE**

Objectifs

Etre capable de :

- Enoncer les risques d'accidents lors d'activité sur/au voisinage de l'énergie électrique
- Transposer les règles exposées dans le cadre de son activité
- Mettre en application la nouvelle norme NFC18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques, appareillages électroniques en basse tension
- Adopter une conduite pertinente à tenir en cas d'accident d'origine électrique
- S'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Public concerné et prérequis

Etre qualifié en électricité et posséder un diplôme ou une formation attestant de ces compétences et une bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation

Durée

21 heures

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Aucun

Programme

Généralités sur le risque électrique

- Evaluation des risques et incidence sur le comportement
- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage
- L'utilité des plans et des schémas
- L'intérêt des verrouillages

Opérations en basse tension, visualisation et étude de film INRS Habilitations BP-BS-B1- B1V-B2-B2V-BC-BR-BE essai, vérification, mesurage, manoeuvre, BR et B2V spécifiques aux installations photovoltaïques Généralité de l'électricité et électricité statique

- Travaux hors tension en BT, la consignation en BT
- Missions : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension en BT
- Evaluation des risques, procédures à mettre en oeuvre



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation **Habilitation Electrique Personnel** **Electricien Basse Tension : B1V B2V BR BC** **BE**

- Interventions en BT, interventions de dépannage et de connexion
- Opération spécifique sur les installations photovoltaïques suivant NFC 18-510

Nouveaux décrets

- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non électriques » et « électriques »
- Nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation

La sécurité lors des opérations de mesurage

- Etude des protections individuelles

Appareils électroniques amovibles et portatifs à main

Conduite à tenir en cas d'incendie et/ou d'accident d'origine électrique

Mise en pratique

- Sur matériel Acfitec ou sur les installations propres à l'établissement

Contrôle des connaissances

- Théorique et pratique suivant NFC 18-510

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques

Echanges entre participants / formateurs

Jeux de rôles

Groupe de 1 à 10 personnes en présentiel

Supports

Convocation de l'apprenant transmise par email avec toutes les modalités d'accès et d'organisation de l'action de formation

Modalités d'évaluation des acquis

Mise en application sur des exercices professionnels

Evaluation de satisfaction de fin de stage en ligne

Feuille de présence

Sanction visée

Textes de références :

Article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des



Booster le développement de vos compétences

Programme de formation **Habilitation Electrique Personnel** **Electricien Basse Tension : B1V B2V BR BC** **BE**

prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. »

Norme NF C 18-510 homologuée le 21 décembre 2011 et mise en application le 21 janvier 2012 : « Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique ». « L'habilitation électrique est désormais une exigence réglementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques ou dans leurs voisinages. Elle nécessite une formation préalable. » INRS ED 6127 juillet 2012.

Attention : les titres délivrés sous l'ancienne prescription UTE 18-510 étaient valables jusqu'au 1er juillet 2015.

Recyclages :

Titre valable durant 3 ans (Norme NFC 18-510, recyclage obligatoire, périodicité conseillée).

Validation :

Délivrance d'une attestation de formation, après évaluation des acquis et contrôle des connaissances, permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation correspondant sur proposition du formateur, transmise au donneur d'ordre (avis après formation et titre)

Délais moyens pour accéder à la formation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap